

ORGANISATION ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Le volume horaire global du Master est de 864 heures :

- 411 heures pour le tronc commun en M1 avec des enseignements de Droit approfondi / Carrières judiciaires
- 270 heures en M2 pour le parcours Institutions juridictionnelles et grands procès

1^{re} année de master (M1) - Tronc commun

Unités d'Enseignement (UE)	Éléments constitutifs (EC)
UE 1 Droit privé approfondi – Carrières judiciaires	EC Régime général de l'obligation
	EC Projet voltaire
	EC Contentieux administratif
	EC Contentieux civil
UE 2 Contentieux général	EC Contentieux pénal
	EC Droit des personnes
	EC Protection européenne des droits de l'Homme
UE 3 Enseignements fondamentaux	EC Droit pénal spécial CM
	EC Droit pénal spécial TD
	EC Contentieux social CM
	EC Droit social TD
	EC Voies d'exécution CM
UE 4 Insertion professionnelle et actualisation des connaissances	EC Anglais juridique
	EC Méthodologie (<i>Préparation aux concours - méthodes de recherche</i>) TD
	EC Technique et art de la plaidoirie
	EC Technique de la rédaction des actes juridiques
	EC libre obligatoire
	Stage facultatif

2nde année de master (M2) - Parcours Institutions juridictionnelles et grands procès

Unités d'Enseignement (UE)	Éléments constitutifs (EC)
Enseignements fondamentaux 1	EC Institutions juridictionnelles administratives
	EC Institutions juridictionnelles civiles
	EC Institutions juridictionnelles pénales
	EC Techniques de la rédaction d'actes juridiques (<i>en défense</i>)
Enseignements fondamentaux 2	EC Histoire des grands procès
	EC Déontologie des carrières judiciaires et de la police
	EC Exécution et application des peines
	EC Contentieux civil
Insertion professionnelle	EC Mémoire de recherche
	EC Anglais juridique
	EC Technique de l'art oratoire et de la plaidoirie

L'épreuve de grand oral est prévue pour l'ensemble des étudiants, à l'issue du M2.

Elle prépare activement l'étudiant aux situations d'entretiens professionnels ainsi que d'épreuves orales du concours d'admission à la profession d'avocat ou des épreuves d'admission des concours de la fonction publique.

Sous la direction d'un enseignant, la rédaction d'un mémoire de recherche, suivie d'une soutenance est une possibilité offerte aux étudiants qui se destinent à la carrière universitaire.